



## Formulaire d'inscription Electricien Chef de Chantier

Merci de retourner le présent formulaire ainsi que les documents demandés par poste à l'adresse ci-dessous ou par fax au numéro: **027 327 51 80** ou par mail à [ffc@bureaudesmetiers.ch](mailto:ffc@bureaudesmetiers.ch).

**Inscription** Je souhaite m'inscrire au(x) module(s) suivant(s) – **Cochez SVP** – Une confirmation vous sera demandée pour chaque module

			Cotisant CPP/Membre AVIE	Non-Cotisant CPP	
<input type="radio"/>	<b>Module 1</b>	Courant faible/télécommunication	Septembre 2019	Fr. 700. --	Fr. 1'100. --
<input type="radio"/>	<b>Module 2</b>	Installation courant fort	Janvier 2020	Fr. 700. --	Fr. 1'100. --
<input type="radio"/>	<b>Module 3</b>	Normes/Règles de la technique/ Sécurité au travail	Septembre 2018	Fr. 700. --	Fr. 1'100. --
<input type="radio"/>	<b>Module 4</b>	Schémas et appareils/Plans	Janvier 2019	Fr. 700. --	Fr. 1'100. --
<input type="radio"/>	<b>Module 5</b>	Métrés/Calculations	Janvier 2019	prix compris avec module 4	
<input type="radio"/>	<b>Examen final</b>	Conduite de chantier*		Fr. 700. --	Fr. 1'100. --

\*Les modules 1 à 5 doivent être réussis. Pour les électriciens de montage, 1 année de pratique avant le début de la formation est demandée.

### Participant-e

Données personnelles du/de la participant-e

Titre  Mme  M

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

No AVS \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_


Adresse \_\_\_\_\_

NPA / Lieu \_\_\_\_\_

Canton \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Mobile \_\_\_\_\_

E-mail  \_\_\_\_\_

### Activité professionnelle

Données professionnelles du/de la participant-e

Profession \_\_\_\_\_

Activité \_\_\_\_\_

CFC de \_\_\_\_\_

Année \_\_\_\_\_

Raison sociale \_\_\_\_\_

Nom de l'employeur \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

NPA/ Lieu \_\_\_\_\_

Canton \_\_\_\_\_

**Convocation à envoyer à:**  Participant-e  Entreprise

### Merci de joindre la copie de votre CFC avec ce formulaire.

Une fois le présent bulletin retourné dûment rempli, une convocation, le programme du module ainsi qu'un bulletin de versement sera envoyé au candidat. L'inscription sera considérée comme définitive lorsque le candidat se sera acquitté de la finance d'inscription.

En apposant sa signature, le/la participant-e déclare accepter les conditions générales ci-contre :

Lieu et date : \_\_\_\_\_

Signature du/de la participant-e : \_\_\_\_\_

### Conditions générales

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit et lettre signée à la Direction des cours, 7 jours ouvrables avant le début du cours.
- Passé ce délai, le montant de l'inscription est dû dans son entier.
- La commission se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscription.
- Les places étant limitées, ces dernières seront attribuées par ordre chronologique d'inscription.
- Le/la participant reçoit une directive qu'il devra accepter avant le début de la formation.